



VIOLENTE AGRESSION AU QA !

QUAND LE QA DEVIENT UNE BOMBE A RETARDEMENT !

Ce matin, au Quartier des Arrivants du Centre de détention de Val-de-Reuil, un détenu a violemment agressé un collègue lors de la distribution des repas.

Plusieurs coups de poing ont été portés. Le détenu a également tenté de projeter le chariot de repas sur le personnel et a arraché l'uniforme du collègue.

Lors de la maîtrise de l'individu, deux autres personnels ont également été blessés.

Les agents présentent aujourd'hui de nombreuses contusions et restent profondément choqués par la violence des faits.

Une infirmière de l'USS était également présente au moment de l'agression. Elle a rapidement déclenché son alarme afin de permettre l'intervention des renforts. Elle a aussi été directement confrontée à cette scène de violence.

PLUS GRAVE ENCORE :

LA LOCALISATION DE L'ALARME N'A PAS FONCTIONNÉ CORRECTEMENT !

Alors que chaque seconde compte lors d'une agression, l'alarme du collègue n'a pas permis de localiser correctement le lieu de l'intervention.

FO JUSTICE EXIGE DES RÉPONSES !

Le Quartier des Arrivants n'a pas vocation à devenir un lieu de placement pour des profils disciplinaires ou sanitaires particulièrement difficiles.

FO Justice demande donc l'arrêt immédiat de ces placements lorsque les profils ne sont pas adaptés aux missions et aux conditions de sécurité du QA.

Nous exigeons le transfert immédiat du détenu à l'issue des procédures nécessaires.

Nous exigeons une sanction administrative exemplaire à la hauteur de la gravité des faits.

Nous exigeons que les suites pénales soient engagées et que l'auteur réponde pleinement de ses actes devant la justice.

Nous exigeons également des explications immédiates sur le dysfonctionnement de la localisation des alarmes et sa remise en état sans délai.

Les personnels pénitentiaires ne doivent plus être exposés à des situations que l'administration pouvait anticiper.

UN QUARTIER DES ARRIVANTS DOIT RESTER UN QUARTIER DES ARRIVANTS.

FO Justice apporte son soutien total aux collègues blessés ainsi qu'à l'infirmière présente lors des faits.

Le bureau local **FO**
Le 25 Aout 2026

